

Charte Ritimo sur l'accompagnement des jeunes dans des projets de solidarité internationale

Ce texte est une charte d'intervention qui a valeur de référent pédagogique en accompagnement du public jeune dans des projets de solidarité internationale pour les associations membres du réseau RITIMO.

Son objectif est de poser les pratiques et les principes communs dans chaque association membre de Ritimo sur cette activité.

Cette charte s'inscrit dans un ensemble de principes touchant aux droits humains fondamentaux, qu'ils soient civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Elle s'inscrit également dans les principes contenus dans la charte du réseau Ritimo.

Préambule :

La mobilisation citoyenne pour la solidarité internationale concourt à la constante transformation des sociétés pour un monde juste, solidaire et durable.

Elle concerne donc chacun d'entre nous, dans ses actions collectives et individuelles; et particulièrement les jeunes dont les motivations et les types d'actions envisagées en matière de solidarité internationale exigent des méthodes adaptées en terme d'accompagnement.

Ces actions ne consistent pas seulement à soutenir des projets « là-bas » mais également à agir sur le fonctionnement de notre société « ici ».

Principes et pratiques en matière d'accueil, d'information et d'accompagnement des jeunes dans des projets de solidarité internationale :

Les jeunes souhaitant mettre en place un projet de solidarité internationale sont accueillis et informés gratuitement. Cet accueil est individualisé et adapté à leur demande.

L'accueil et l'information des jeunes sont opérés sans distinction de profils et quelque soit le projet, dès lors que celui-ci est qualifié par eux de projet humanitaire, de projet de solidarité internationale ou de projet d'échange culturel.

L'accueil, l'information et l'accompagnement des jeunes concernent aussi bien ceux ayant élaboré leur propre projet que ceux ayant besoin d'être aidés pour faire émerger le leur ou encore ceux inscrivant leur action dans un projet déjà existant.

L'accompagnement des jeunes dans des actions de solidarité internationale s'inscrit dans une démarche éducative multi-acteurs.

En ce sens, il s'inscrit dans une construction pédagogique qui intègre une préparation et un prolongement et ne peut donc avoir lieu que si plusieurs séances d'accompagnement sont organisées avec les jeunes.

L'accompagnement part des intentions telles qu'elles sont exprimées par les jeunes. Il s'appuie sur leurs motivations et leurs représentations

En ce sens, l'accompagnement vise essentiellement à faire que les jeunes soient acteurs de leur projet en définissant notamment par eux-mêmes ce qu'ils entendent par solidarité internationale et par actions à entreprendre.

L'accompagnement vise à faire prendre conscience aux jeunes de leur place et de leur rôle dans une société mondialisée en tant qu'acteurs du changement social.

Pour cela, l'accompagnement vise à développer leur esprit critique, en leur proposant notamment une réflexion sur les enjeux culturels du projet et de l'échange et sur les mécanismes d'interdépendance et d'exclusion dans le monde.

L'accompagnement veille à ce que l'approche partenariale soit la pierre angulaire du projet de solidarité internationale.

Il rejette en cela une approche fondée sur des transferts Nord/Sud placés uniquement sous le signe de l'aide et de l'action caritative.

Il met en avant la dimension de **réciprocité** qui admet que nos modèles n'ont rien d'universel et que nous pouvons apprendre de la **dynamique des populations du Sud** de nouvelles pratiques de solidarité ou d'autres formes d'organisations sociales et culturelles.

Il s'assure que le partenaire local du projet soit en capacité d'accueillir sur le terrain des jeunes et que les compétences et savoir-faire de ces derniers sont en adéquation avec le projet proposé.

L'accompagnement organise l'accès à des ressources documentaires et humaines qui concourent à la réalisation du projet dans toutes ses dimensions.

Les ressources documentaires sont plurielles, critiques et diversifiées et couvrent aussi bien des questions de fonds sur le développement et la solidarité internationale que des questions techniques sur la méthodologie de projet ou la recherche de financements ou tout autre élément qui concerne le sujet.

Les ressources humaines sont celles que l'on peut trouver localement auprès des acteurs régionaux de la coopération et de la solidarité internationales.

L'accompagnement prépare les jeunes au retour en les incitant à organiser des le départ un travail de bilan / évaluation / restitution de leur action.

Ce travail doit ainsi dépasser la seule communication sur la réalisation de leur projet et s'inscrire dans un cadre plus large d'information sur les inégalités à l'échelle mondiale.

Toute action d'accompagnement nécessite la formation de l'intervenant et une évaluation.

Tout intervenant en éducation au développement et à la solidarité internationale inscrit son action dans une démarche d'apprentissage de la citoyenneté.

Pour cela, il doit se mettre lui-même en situation d'auto-formation permanente. Dès lors, la question de la formation des intervenants ne saurait se réduire à de seuls aspects techniques ou pédagogiques mais doit être élargie à un engagement personnel de démarche citoyenne et de communication de son expérience aux autres.

Comme toute démarche éducative, toute action d'accompagnement de jeunes dans des projets de solidarité internationale doit être évaluée afin de mesurer son impact sur les représentations des participants et sur la construction des valeurs de solidarité et de citoyenneté planétaire.

Texte adopté par l'Assemblée Générale de RITIMO le 6 décembre 2009